

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION



Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Lotissement L'Isle 05230 AVANCON**

☎ : 04.92.53.37.61 📱 : 06.15.18.75.31.

: vpammgap@orange.fr

---- 00ooo00 ----

COMPTE RENDU de la réunion du Conseil d'Administration du 03 novembre 2016

Le conseil d'administration de l'Amicale des médaillés militaire de GAP et de la Région s'est réuni le jeudi 03 novembre 2016 à 09 heures 30 à la caserne Moncey 1 rue des fusillés à Gap.

La feuille de présence est élargée par les membres présents.

Assistent à la réunion les membres du Conseil d'Administration. Guy DANY, Jean BRIAM, Jean-pierre BIGLIA, Robert ZANATTA, Joël MICHEL, Daniel DERAMBURE, Maria Annie LEMAIRE épouse DANY, Aimée BONNARDEL, Gilbert ROLAND et René LIRHANTZ.

Madame Josiane GAMBA et Dominique DUBOIS, sont absents et excuses.

Monsieur Hervé FERRIERE, vérificateur aux comptes, invité à participer, est présent.

Monsieur Jean SERVAT, président honoraire et d'office membre du Conseil d'Administration avec voix consultative est également présent.

Le conseil d'administration peut délibérer valablement, la majorité des membres étant présent.

Le président Guy DANY souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Le président de séance désigne Jean-pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

Le président donne des nouvelles de l'administratrice Anne Marie SERVAT dont malheureusement la maladie ne fait qu'empirer.

Depuis le dernier conseil d'administration du mois de mars, nous avons eu à déplorer trois décès de notre amicale. Notre président d'honneur Maurice PAUCHON au mois d'août, Monsieur André MULET au mois de juin après une longue maladie et Monsieur Hubert PAPIN décoré de la Légion d'Honneur le 14 juillet est décédé au mois de septembre.

Une minute de silence est observée en mémoire des membres de la Fédération décédés depuis le début de l'année, des militaires de toutes armes victimes du devoir en France ou à l'étranger et des victimes d'attentats terroristes.

Le président rappelle l'ordre du jour à savoir :

- 1 – Bilan des cotisations.
- 2 – Bilan financier.
- 3 – Bilan des activités du début d'année.
- 4 – Perspectives pour la fin d'année 2016 et l'année 2017.
- 5 – Galette 2017
- 6 – Assemblée Générale 2017.
- 7 – Voyage 2017.
- 8 – Repas champêtre 2017.
- 9 – Thé dansant 2017.
- 10 – Actions sociales envers les veuves de médaillés militaires et les veuves bienfaitrices.
- 11 – Parution des avis de décès sur le journal du Dauphiné libéré.
- 12 – Questions diverses.

1 – BILAN DES COTISATIONS :

Le nombre des adhérents est identique aux années précédents avec pour l'année 2016, douze nouvelles adhésions. Nous avons à ce jour 62 médaillés militaires dont 4 n'ont toujours pas réglé leur cotisation malgré une première relance au mois de juin 2016, il s'agit de messieurs BRENIERE, ANTHOUARD, GRAJWODA et SEPTEPE. Suite à des retours de courrier pour « inconnu à l'adresse indiquée » et des recherches restées vaines, nous avons dû rayer de nos listes monsieur PRUVOOST.

Les veuves de médaillés adhérentes à jour de cotisation au nombre de 15 dont trois nouvelles adhésions, mesdames REMOND, GAMBA et JOUBERT.

Les donateurs au nombre de 17 sont à jour de cotisations sur les 19 adhérents. 4 ont été rayés de nos listes pour défaut de paiement, à savoir ISNARD, ILLY, LAURENT et GUISET. Malheureusement nous avons appris le décès de monsieur ISNARD cette année. Monsieur Aimé GIRAUD a démissionné pour raison de santé. Nouvelle adhésion en la personne de Madame Joëlle MOY. Madame Augusta BLANC et Monsieur Marius LOMBARD n'ont pas cotisé en 2016.

Entre les démissions, les décès et les nouveaux, nous sommes actuellement 96 adhérents soit 4 adhérents de plus en 2016. Voyant les autres associations patriotiques qui se désespèrent, le président est heureux de voir que notre association se porte bien. Il espère pouvoir augmenter le nombre d'adhésion en 2017.

Pour les médaillés militaires non à jour des cotisations, un nouveau courrier sera transmis début d'année 2017 avec le renouvellement de cotisation.

Le conseil d'administration coopte les 12 nouveaux membres.

2 – BILAN FINANCIER :

Présenté par le président, le trésorier Dominique DUBOIS étant absent, le bilan financier de l'année 2016 montre un déficit de 539,43 €.

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de l'amicale, la galette des rois et le voyage en Espagne.

Les principales recettes sont les cotisations, les subventions et le bénéfice du thé dansant.

L'amicale n'étant pas reconnue d'utilité publique ni d'intérêt général par la direction des services fiscaux, les reçus ne seront plus établis.

Le bilan est à la disposition des membres du conseil d'administration.

Un rendez-vous sera pris avec Hervé FERRIERE, notre vérificateur aux comptes pour le bilan comptable de l'année 2016 en début du mois de janvier 2017.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Aucune demande de subvention n'a été déposée ni à la Mairie de GAP, ni au conseil Départemental 05 pour l'année 2017. Courrier a été transmis au Maire de GAP pour le remercier de la subvention pour l'année 2016 et pour l'informer de notre volonté de ne pas solliciter de subvention pour l'année 2017. En revanche, une subvention d'un montant de 100 € sera déposée dans les prochains jours auprès du Conseil Général. Cette subvention servira aux frais de fonctionnement de l'amicale.

3 – BILAN DES ACTIVITES :

Présenté par le secrétaire Jean-pierre BIGLIA et le président Guy DANY, l'amicale a été représentée par les membres du bureau, le porte drapeau et le drapeau et par les adhérents aux différentes Cérémonies commémoratives et réunions publiques.

L'amicale a organisé plusieurs manifestations et rencontres habituelles,

C'est avec 82 participants que nous avons fêté la galette des rois. Les prix des galettes ayant fortement augmenté, nous sommes à la recherche d'un nouveau fournisseur pour la galette 2017.

Quelque peu déçu par le repas de la dernière assemblée générale à GAPOTEL, nous ne renouvellerons pas l'assemblée Générale dans ce lieu pour 2017.

Le repas champêtre organisé à la base nautique des sapeurs pompiers à la baie St Michel à CHORGES a été un succès avec 56 participants. Les personnes qui se sont investies sont chaleureusement remerciées.

Le thé dansant organisé à CHORGES a été un grand succès pour notre Amicale et pour la trésorerie. Cette année 8 couples de l'amicale étaient présents. Le président remercie les membres de notre amicale qui ont œuvré toute la journée à sa réalisation et à sa réussite.

Le voyage en Espagne avec 25 adhérents de l'amicale et une personne externe s'est bien passé. La gratuité d'une place a été partagée entre tous les participants.
Le bilan des activités est adopté à l'unanimité.

4 – PERPECTIVES DE FIN D'ANNEE :

Le président propose d'offrir un colis de Noël aux veuves de Médailleurs Militaires et un cadeau de fin d'année aux veuves bienfaitrices cotisantes. Montant global de l'ordre de 400 € environ.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5 – GALETTE 2017 :

Le président propose la date du dimanche 8 janvier 2017 à la Maison du Poilu. La boulangerie les Dauphins ne sera pas retenue cette année vu les prix des galettes en 2016. Un nouveau fournisseur sera recherché. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6 – ASSEMBLEE GENERALE 2017 :

Le président propose de faire la réunion dans la salle du cercle mixte de la Gendarmerie Mobile à GAP, le dimanche 14 mai 2017 si accord nous est donné par le Commandant d'Escadron. En cas de refus, la réunion se fera à la Maison du Poilu à GAP.

Les membres du bureau désignés ci après sont à renouveler Jean BRIAM, Jean-pierre BIGLIA, Robert ZANATTA et Gilbert ROLLAND.

Le repas suivra cette réunion soit au Cercle Mixte de la Gendarmerie Mobile soit dans un restaurant à GAP ou dans les environs. Accord et proposition menu du Cercle mixte seront donnés en début d'année 2017.

La réunion débutera à 9 heures 30 et sera suivie d'une réunion du conseil d'administration avec les nouveaux membres élus ou réélus. L'élection du vérificateur aux comptes a lieu chaque année..

Le président prévoit d'inviter Monsieur Pierre PHILIP à notre réunion ainsi qu'au repas pour le remercier de son attachement à notre amicale.

Le commandant d'escadron sera invité à la réunion et au repas avec son épouse.

Les présidents des amicales de MANOSQUE, APT, CENTRE VAR et FORCALQUIER seront eux aussi conviés à participer à notre assemblée dans les conditions identiques aux années précédentes. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

7 – VOYAGE 2017 :

Après plusieurs propositions de voyage, c'est le voyage en Italie qui est retenu à l'agence DEESSE VOYAGES de CHORGES. Cette proposition est adoptée (11/12)

8 – JOURNEE CHAMPETRE 2017 :

Devant le succès de notre journée champêtre de 2015 réitérée en 2016, le président propose de reconduire cette manifestation à la base de l'amicale des sapeurs pompiers à CHORGES un samedi du mois d'août. La présence du cuisinier est indispensable. Contact sera pris avec le président de cette amicale. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9 – THE DANSANT 2017 :

Le thé dansant a été encore un grand succès. Proposition est faite de reconduire son organisation. Cette manifestation se déroulerait le 15 octobre 2017 à la salle des fêtes à EMBRUN. (En attente accord de la Mairie d'EMBRUN). Le coût de location sera en hausse. (408 €)

Après proposition entre l'orchestre Cyril et Virginie et l'orchestre Alain ROBERT, c'est Alain ROBERT qui est choisi. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

La SACEM sera en augmentation du fait du budget en hausse.

10 – ACTION SOCIALES EN FAVEUR DES VEUVES :

Comme l'année dernière, une proposition d'offrir un colis de Noël pour les veuves de militaires et une boîte de chocolat pour les veuves donatrices.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

11 – PARUTION DES AVIS DE DECES :

Suite à l'augmentation du tarif pratiqué par le journal, du nombre de personnes présentes aux funérailles et du fait que de nombreux adhérents sont prévenus par internet, le président propose de supprimer les avis de décès sur le Dauphiné Libéré. Le président propose également d'informer les personnes qui le désirent et qui se seront faites connaître. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

12 – QUESTIONS DIVERSES :

Commande 12 plaques pour les décès et 12 plaquettes pour les columbariums selon la proposition de Sérigraphie WETTER, notre fournisseur habituel.

Proposition de maintenir le prix de la cotisation pour l'année 2018 à 15 €. Elle sera votée lors de l'assemblée générale du 14 mai 2017.

L'Amicale des Médaillés Militaires de GAP ne participera pas à la Saint Michel et ne participera plus à la cérémonie de l'abolition de l'esclavage, ces manifestations n'ayant aucun caractère patriotique. Il en sera de même lorsque les cérémonies extérieures à GAP se dérouleront dans un lieu où sont représentés les médaillés militaires au sein d'amicales ou Sections.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Information nous est donnée du déroulement de la Sainte Geneviève à EMBRUN le 13 janvier.

Le président profite de cette réunion pour souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

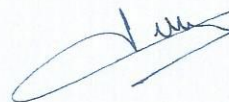
Le président remercie les membres du conseil d'administration présents et les invite à prendre le verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Le secrétaire de séance
Jean-pierre BIGLIA

A stylized blue ink signature of Jean-pierre BIGLIA, featuring a large, sweeping initial 'J' and a series of loops.

Le Président
Guy DANY

A blue ink signature of Guy DANY, consisting of a large, fluid 'G' followed by a few horizontal strokes.